

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 039-243900420-20260601-134_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 1^{er} juin 2026

Date de convocation
22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 1^{er} juin à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Pagnoz au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Tarifs des camps et des stages de l'été 2026 dans les accueils de loisirs
N°134/2026

Nombre de membres

40

Présents

39

Représentés

0

Excusés

0

Votants

39

Présents

Mesdames Desarbres, Kreuzer, Pieuchot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Humblot, Marchand, Millot, Locatelli, Villain, Pate, Jahier.

Messieurs Rose, Brochet, Voinot, Chevalier, Poctier, Maréchal, Rougeaux, Ramaux, Ciglia, Baton, Koehren, Mombobier, Rochet, Ferniot, Guillaumot, Bouton, Della Santa, Rouault, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Bencetti, Goguilly, Januel.

Excusée

Absent Mme Michaud.

Comme chaque été, l'accueil de loisirs extrascolaire et le secteur jeunes organisent en juillet et en août des séjours de vacances et des stages,

Vu les compétences de la CCVA en matière d'accueil de loisirs et d'actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse,

Vu le projet éducatif de l'accueil de la collectivité,

Considérant la volonté de la collectivité de proposer aux enfants du territoire des activités éducatives diversifiées pendant les vacances scolaires,

Considérant l'organisation de stages thématiques et de séjours de vacances durant l'été 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide :

- Le tarif du stage porterie : 60€,
- Le tarif du stage centre équestre : 50€

- Le tarif du séjour de vacances (accueil de loisirs extrascolaire) multi activités sur 5 jours : un tarif par tranche en fonction du quotient familial de la CAF :

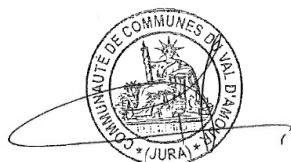
Tranches	≤ à 450€	De 451 à 780€	De 781 à 1 000€	De 1 000 à 1 499€	De 1 500 à 1 999€	De 2 000 à 2 499€	≥ à 2 500€
Tarifs	140.00€	160.00€	180.00€	200.00€	220.00€	250.00€	280.00€

- Le tarif du séjour de vacances (secteur jeunes) sur 8 jours :

Tranches	≤ à 450€	De 451 à 780€	De 781 à 1 000€	De 1 000 à 1 499€	De 1 500 à 1 999€	De 2 000 à 2 499€	≥ à 2 500€
Tarifs	200.00 €	220.00 €	250.00€	280.00€	310.00€	350.00€	390.00€

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Damien Barbe
Secrétaire de séance

